

	<b>Compte-rendu succinct</b>	<u>Le Président :</u> M. Gérôme FASSENET
	<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>	<u>Le Secrétaire de Séance :</u> Mme Monique VUILLEMIN
Affiché le :	<i>Séance du Mardi 10 avril 2018</i>	

Personnes excusées/absentes :

- DAMMARTIN MARPAIN : M. Jean-Louis ESPUCHE ;
- DAMPIERRE : M. Grégoire DURANT – Donne POUVOIR à Mme Joss BERNARD ;
- EVANS : M. Hervé BOUVERESSE ;
- FRAISANS : M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES ;
- ORCHAMPS : M. Christian RICHARD – Donne POUVOIR à Mme Jessica RAMEL ;
- ORCHAMPS : M. Denis JEUNET ;
- ORCHAMPS : M. Régis CHOPIN - Donne POUVOIR à M. Gérôme FASSENET ;
- OUGNEY : M. Eric CHAPUIS ;
- OUR : M. Jean-Claude MOREL ;
- PETIT-MERCEY : M. Rémy MARTIN ;
- RANCHOT : M. Eric MONTIGNON ;
- THERVAY : Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES

Le Conseil Communautaire s'est réuni le MARDI 10 AVRIL 2018 à 19h00 à la salle des fêtes de GENDREY sous la présidence de M. Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 19h11 et a été levée à 23h00.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour et au rapport préparatoire, envoyés à tous les délégués communautaires.

## **1. AFFAIRES GENERALES**

- a. *Approbation des procès-verbaux des séances du 24 janvier 2018 et du 7 mars 2018 et désignation d'un secrétaire de séance*

**A l'unanimité, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :**

- **nomme Madame Monique VUILLEMIN comme secrétaire de séance ;**
- **approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 24 janvier 2018 ;**
- **approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 7 mars 2018.**

*Voté à l'unanimité*

- b. *Etat des décisions prises le Président*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur Stéphane MONTRELAY (RANS) demande à qui sera destiné le bus que la CCJN vient d'acquérir ?

Monsieur le Président répond qu'il est à destination des écoles de la Vallée de l'Ognon et de l'ALSH à Vitreux.

Monsieur Stéphane MONTRELAY (RANS) indique que si celui-ci est à destination d'une ou des association(s), la Région subventionne à hauteur de 15 000 €.

**Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

- c. *Désignation de représentants à l'Etablissement Public Foncier (EPF)*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Régis CHOPIN comme représentant titulaire et Monsieur Christophe FERRAND comme représentant suppléant à l'Etablissement Public Foncier.**

*Voté à l'unanimité*

- d. *Désignation de représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMBVO)*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, désigne Monsieur Alain GOMOT, Monsieur Eric CHAPUIS, Monsieur Michel GANET, Madame Christine LECOMTE, Madame Marie-Hélène VERMOT DESROCHES et Monsieur Jean-Louis ESPUCHE comme représentants titulaires et Madame Nathalie RUDE, Monsieur Michel ECARNOT, Monsieur Ludovic DUVERNOIS, Monsieur Marc BARBIER, Monsieur Gilbert LAVRY et Madame Monique VUILLEMIN comme représentants suppléants au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon (SMAMBVO).**

*Voté à l'unanimité*

- e. *Avenant à la convention de mise à disposition du Service Informatique du SIDEC au bénéfice de ses collectivités membres, rapport d'activités 2017 et tarification 2018*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE l'avenant ayant pour objet la résiliation des conventions précitées conclues avec le SIDEC et l'approbation de la nouvelle convention concernant la mise à disposition des services du SITIC du SIDEC ;**
- **AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

*Voté à l'unanimité*

*f. Adhésion à l'Etablissement Public Administratif (EPA)*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Monsieur le Président précise que c'est un vote de principe. Le Département du Jura a besoin de savoir quelle collectivité souhaite adhérer à cet EPA.

Monsieur Marc BARBIER (OFFLANGES) demande si le conseil de premier niveau concernant les usages numériques ne fait pas double emploi avec le SIDEC ?

Monsieur le Président indique que non et que les services du Département se sont rapprochés du SIDEC afin justement de ne pas mettre leur compétence dans l'EPA.

Monsieur Stéphane MONTRELAY (RANS) précise qu'il faut faire attention à la compétence tourisme qui est partagée également avec la Région.

**Le Conseil Communautaire accepte le principe d'une adhésion à l'EPA.**

**2. FINANCES**

*a. Compte de gestion 2017 – BUDGET PRINCIPAL*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

*b. Compte de gestion 2017 – BUDGET ANNEXE « SPANC »*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « SPANC » dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

*c. Compte de gestion 2017 – BUDGET ANNEXE « OM »*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ORDURES MENAGERES » dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

*d. Compte de gestion 2017 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE » dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

*Voté à l'unanimité*

*e. Compte administratif 2017 – BUDGET PRINCIPAL*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- à l'unanimité, le Conseil Communautaire élit Monsieur Christophe FERRAND comme Président de séance ;
- Monsieur Gérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes Jura Nord se retire et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2017 du BUDGET PRINCIPAL, lequel peut se résumer de la manière ci-après.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
011-Charges à caractère général	1 170 819,87 €	0,00 €	70-Produits des services	742 497,20 €	0,00 €
012-Charges de personnel	3 232 843,83 €	0,00 €	73-Impôts et taxes	3 348 097,00 €	0,00 €
14-Atténuation de produits	282 337,00 €	0,00 €	74-Dotations Participations	1 400 811,14 €	0,00 €
65-Autres charges de gestion courante	622 899,15 €	0,00 €	75-Autres produits de gestions courantes	40 859,51 €	0,00 €
66-Charges financières	64 739,37 €	0,00 €	76-Produits financiers	0,50 €	0,00 €
67-Charges exceptionnelles	14 256,72 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels	36 416,10 €	0,00 €
		0,00 €	013-Atténuations de charges	216 198,49 €	0,00 €
042Opérations d'ordre	182 278,27 €	0,00 €	042Opérations d'ordre	37 358,22 €	0,00 €
<b>TOTAL I</b>	<b>5 570 174,21 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>5 822 238,16 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2017	252 063,95 €
REPRISE RESULTAT EXCEDENTAIRE 2016	1 133 918,86 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2017	0,00 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2017</b>	<b>1 385 982,81 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
<b>Hors Opérations :</b>					
10 - Dotations, fonds divers et réserves			10 - Dotations, fonds divers et réserves	67 636,98 €	547 600,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	227 835,85 €				
20 - Immobilisations incorporelles	97 994,07 €	278 146,50 €	13 - Subventions d'investissement	53 210,30 €	1 621 633,60 €
204 - Subventions d'équipement versées	30 708,88 €	13 829,58 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	217 364,72 €	72 612,38 €			
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	81 979,00 €	458205 - Etude zero phyto	13 176,00 €	0,00 €
26 - Participations et créances rattachées	7 250,00 €	6 750,00 €			
<b>Par Opération :</b>					
(28) - PIAJN EXTE - PIAJN EXTENSION	0,00 €				
(29) - POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY	190 000,00 €	40 000,00 €			
(30) - POLE JEUN - POLE JEUNESSE VALLEE OGNON	0,00 €	0,00 €			
(31) - E De Musiq - Espace danse	290 748,49 €	666 479,02 €			
(32) - GARE RANCHOT 1E - GARE RANCHOT 1ER ETAGE	0,00 €	0,00 €			
(33) - GYM2 - GYMNASSE RESTRUCTURATION	135 317,95 €	1 775 488,96 €			
(34) - CHAUFFGEND - CHAUFFERIE BOIS GENDREY	0,00 €	0,00 €			
(35) - PERANCH - POLE EDUCATIF RANCHOT	0,00 €	0,00 €			
(36) - GENDAMP - GENDARMERIE DAMPIERRE	0,00 €	0,00 €			
040Opérations d'ordre	37 358,22 €	0,00 €	040Opérations d'ordre	182 278,27 €	0,00 €
041Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	041Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 234 578,18 €</b>	<b>2 935 285,44 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 316 301,55 €</b>	<b>2 169 233,60 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2017	81 723,37 €
REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2016	-99 057,54 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2017	-766 051,84 €
<b>BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2017</b>	<b>-783 386,01 €</b>

Voté à l'unanimité

f. Compte administratif 2017 – BUDGET ANNEXE « SPANC »

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- à l'unanimité, le Conseil Communautaire élit Monsieur Christophe FERRAND comme Président de séance ;
- Monsieur Gérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes Jura Nord se retire et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2017 du BUDGET ANNEXE « SPANC », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
011-Charges à caractère général	15 839,66 €	0,00 €	70-Vente pdr. prestation de services	39 368,82 €	
012-Charges de personnel	29 216,10 €	0,00 €	74-Subvention d'exploitation	19 106,94 €	
66-Charges financières	0,00 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels		
67-Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €			
042-Opérations d'ordre	2 433,49 €	0,00 €	042-Opérations d'ordre		
<b>TOTAL I</b>	<b>47 489,27 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>58 475,76 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2017 (Total I - Total II) 10 986,49 €  
 REPRISE RESULTAT 2016 -10 986,49 €  
 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2017 0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
16 - Emprunts et dettes assimilées			13-Subventions d'investissement		
20 - Immobilisations incorporelles			16-Emprunt		
21 - Immobilisations corporelles	373,92 €		20-immobilisations incorp		
23 - Immobilisations en cours			21-immobilisation corp		
040-Opérations d'ordre			23-immobilisation en cours		
041-Opérations d'ordre			10-fonds et réserves		
<b>TOTAL</b>	<b>373,92 €</b>	<b>0,00 €</b>	040-Opérations d'ordre	2 433,49 €	
			041-Opérations d'ordre		
			<b>TOTAL</b>	<b>2 433,49 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2017 2 059,57 €  
 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2016 12 245,79 €  
 SOLDE DES RESTES A REALISER 2017 0,00 €  
 BESOIN EN CREDIT DE FINANCEMENT 2017 14 305,36 €

Voté à l'unanimité

g. *Compte administratif 2017 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- à l'unanimité, le Conseil Communautaire élit Monsieur Christophe FERRAND comme Président de séance ;
- Monsieur Gérôme FASSETNET, Président de la Communauté de Communes Jura Nord se retire et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2017 du BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
011-Charges à caractère général	18 797,40 €	0,00 €	70-Vente pdr. prestation de services	0,00 €	
012-Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	74-Subvention d'exploitation	0,00 €	
66-Charges financières	0,00 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €	
67-Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €			
042-Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	042-Opérations d'ordre	0,00 €	
<b>TOTAL I</b>	<b>18 797,40 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2017 (Total I - Total II) -18 797,40 €  
 REPRISE RESULTAT 2016 -18 797,40 €  
 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2017 -18 797,40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	13-Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	16-Emprunt	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	20-immobilisations incorp	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	21-immobilisation corp	0,00 €	0,00 €
040-Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	23-immobilisation en cours	0,00 €	0,00 €
041-Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	10-fonds et réserves	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	040-Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
			041-Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
			<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2017 0,00 €  
 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2016 0,00 €  
 SOLDE DES RESTES A REALISER 2017 0,00 €  
 BESOIN EN CREDIT DE FINANCEMENT 2017 0,00 €

Voté à l'unanimité

h. *Compte administratif 2017 – BUDGET ANNEXE « OM »*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- à l'unanimité, le Conseil Communautaire élit Monsieur Christophe FERRAND comme Président de séance ;
- Monsieur Gérôme FASSETNET, Président de la Communauté de Communes Jura Nord se retire

et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2017 du BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
011 - Charges à caractère général	831 932,22 €	0,00 €	70 - Vente p.d. prestation de services	394 189,21 €	
012 - Charges de personnel	30 717,76 €	0,00 €	74 - Subvention exploitation		
65 - Autres charges de gestion courante	325,00 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	46 488,00 €	
66 - Charges financières	0,00 €	0,00 €	042 - Opérations d'ordre		
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €			
042 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €			
<b>TOTAL I</b>	<b>892 974,98 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>940 677,21 €</b>	<b>0,00 €</b>

RESULTAT REALISE 2017 (Total I + Total B)

57 702,23 €

REPRISE RESULTAT 2016

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2017

57 702,23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018	Désignation	Réalisé 2017	Reporté 2018
10 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	16 - Emprunt	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	20 - Immobilisations incorp.	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	21 - Immobilisation corp.	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	23 - Immobilisation en cours	0,00 €	0,00 €
041 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	18 - Fonds et réserves	0,00 €	0,00 €
			040 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
			041 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

SOLDE D'EXECUTION 2017

0,00 €

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2016

0,00 €

SOLDE DES RESTES A REALISER 2017

0,00 €

BESOIN EXCEDENT DE FINANCEMENT 2017

0,00 €

Voté à l'unanimité

i. Affectation des résultats 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2017 du Budget Principal comme suit :

<i>Résultat CA 2017</i>	
Fonctionnement :	1 385 982,81 €
Investissement :	-17 334,17 €
Solde des RAR / INV :	-766 051,84 €
<i>Proposition Inscription / BP 2018</i>	
INVESTISSEMENT : 001D	17 334,17 €
INVESTISSEMENT : 1068R	783 386,01 €
FONCTIONNEMENT : 002R	602 596,80 €

Voté à l'unanimité

j. Affectation des résultats 2017 – BUDGET ANNEXE « SPANC »

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2017 du Budget Annexe « SPANC » comme suit :

<i>Résultat CA 2017</i>	
Fonctionnement :	0,00 €
Investissement :	14 305,36 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2018</i>	
INVESTISSEMENT : 001R	14 305,36 €

Voté à l'unanimité

k. Affectation des résultats 2017 – BUDGET ANNEXE « OM »

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2017 du Budget Annexe « ORDURES MENAGERES » comme suit :

<i>Résultat CA 2017</i>	
Fonctionnement :	57 702,23 €
Investissement :	0,00 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2018</i>	
FONCTIONNEMENT : 002R	57 702,23 €

Voté à l'unanimité

l. Affectation des résultats 2017 – BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2017 du Budget annexe « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE » comme suit :

<i>Résultat CA 2017</i>	
Fonctionnement :	-18 797,40 €
Investissement :	0,00 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2018</i>	
INVESTISSEMENT : 001R	0,00 €
FONCTIONNEMENT : 002D	18 797,40 €

Voté à l'unanimité

m. Adoption du Budget Primitif 2018

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Madame Jessica RAMEL (ORCHAMPS) demande à quoi correspond le montant de 81 541,68 € au compte 615221 ?

Madame Nathalie DA COSTA, Responsable des finances, répond que cette somme correspond à beaucoup de travaux de prévus tels que écoles, ALSH,....).

Madame Joss BERNARD (DAMPIERRE) demande à quoi correspond le montant de 14 200,00 € au compte 6745 ?

Madame Nathalie DA COSTA, Responsable des finances, répond que cette somme correspond aux subventions dites exceptionnelles de droit privé.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif de l'exercice 2018 comme ci-après.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES			
DEPENSES		RECETTES	
Désignation	BP 2018	Désignation	BP 2018
J11 - Charges à caractère général	1 703 790,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	603 596,80 €
J12 - Charges de personnel et frais assimilés	3 399 941,00 €	013 - Atténuations de charges	133 000,00 €
J14 - Atténuations de produits	323 850,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 693,00 €
J22 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00 €	76 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 155 990,00 €
J23 - Virement à la section d'investissement	897 921,80 €	73 - Impôts et taxes	3 604 793,00 €
J42 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	175 945,00 €	74 - Dotations, subventions et participations	1 673 567,00 €
55 - Autres charges de gestion courante	642 292,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	15 900,00 €
56 - Charges financières	79 400,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
57 - Charges exceptionnelles	21 400,00 €	78 - Produits financiers	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 254 539,80 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 254 539,80 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	BP 2018	RAR 2017	Désignation	BP 2018	RAR 2017
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 334,17 €		001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
020 - Dépenses imprévues (investissement)	10 032,45 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	897 921,80 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 693,00 €		024 - Produits de cessions	12 455,00 €	
041 - Opérations patrimoniales	3 200 000,00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	175 945,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	285 680,00 €		041 - Opérations patrimoniales	3 200 000,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	59 310,00 €	278 146,50 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 415 876,01 €	547 600,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	844 120,00 €	13 829,58 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	2 350 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	459 530,00 €	72 612,38 €	13 - Subventions d'investissement	174 850,00 €	283 364,75 €
33 - Immobilisations en cours	200 000,00 €	81 979,00 €			
38 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	6 750,00 €			
458106 - Etude thermique CEE TEPCV	132 000,00 €		458106 - Etude thermique CEE TEPCV	132 000,00 €	
E De Musiq - Espace danse	40 000,00 €	666 479,02 €	E De Musiq - Espace danse	63 697,15 €	554 858,85 €
GARE RANCHOT 1E - GARE RANCHOT 1ER ETAGE	10 000,00 €		POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY	1 069 200,50 €	333 410,00 €
POLE JEUN - POLE JEUNESSE VALLEE OGNON	200 000,00 €		GYMN2 - Gymnase restructuration	25 226,00 €	450 000,00 €
POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY	2 950 000,00 €	40 000,00 €			
GYMN2 - Gymnase restructuration	15 000,00 €	1 775 488,96 €			
GENDAMP - Gendarmerie Dampierre	21 420,00 €				
PERANCH - POLE EDUCATIF RANCHOT	180 000,00 €				
<b>TOTAL</b>	<b>8 691 119,62 €</b>	<b>2 935 285,44 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 457 171,46 €</b>	<b>2 169 233,60 €</b>

TOTAL BP 2018 (-RAR 17)

11 626 405,06 €

TOTAL BP 2018 (-RAR 17)

11 626 405,06 €

*Voté à l'unanimité*

*n. Adoption du Budget Annexe « ORDURES MENAGERES » 2018*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ORDURES MENAGERES » de l'exercice 2018 comme ci-après.**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES			
DEPENSES		RECETTES	
Désignation	BP 2018	Désignation	BP 2018
011 - Charges à caractère général	852 500,00 €	70 - Ventes, prestat* de services, marchandises	911 180,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	33 180,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	5 000,00 €		
66 - Charges financières	500,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	57 702,23 €
<b>TOTAL</b>	<b>911 180,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>968 882,23 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	BP 2018	RAR 2017	Désignation	BP 2018	RAR 2017
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €
			10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
			13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

TOTAL BP 2018 (-RAR 17)

0,00 €

TOTAL BP 2018 (-RAR 17)

0,00 €

*Voté à l'unanimité*

o. Adoption du Budget Annexe « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE » 2018

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE » de l'exercice 2018 comme ci-après.**

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES			
DEPENSES		RECETTES	
Désignation	BP 2018	Désignation	BP 2018
011 - Charges à caractère général	628 747,60 €	70 - Ventes prestati <sup>o</sup> de services, marchandises	652 545,00 €
66 - Charges financières	5 000,00 €		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	652 545,00 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	652 545,00 €
043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement	5 000,00 €	043 - Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement	5 000,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	18 797,40 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 310 090,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 310 090,00 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	BP 2018	RAR 2017	Désignation	BP 2018	RAR 2017
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	001 - Solde d'exécution de la section investissement reporté	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	652 545,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	652 545,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
			13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>652 545,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>652 545,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

TOTAL BP 2018 (-RAR 17)

652 545,00 €

TOTAL BP 2018 (-RAR 17)

652 545,00 €

Voté à l'unanimité

p. Décision modificative n° 1 - Budget Annexe « ASSAINISSEMENT » 2018

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur cette décision modificative n° 1 au Budget Annexe « Assainissement » de l'exercice 2018 comme ci-après.**

Section Investissement					
N° Chapitre	N° Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes	Commentaires
21	21532	Réseaux d'assainissement	14 305,36 €		affectation résultat 2017
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		14 305,36 €	
Total			14 305,36 €	14 305,36 €	

Voté à l'unanimité

q. Vote des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour l'exercice 2018

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de fixer les taux d'imposition suivants au titre de l'exercice 2018 :**

RESSOURCES FISCALES	Base d'imposition prévisionnelles 2018	Taux de référence 2017	Proposition de variation	Taux 2018	Produit 2018 attendu
Taxe habitation	12 275 000	9,89%	8%	10,68%	1 310 970 €
Foncier bâti	8 606 000	9,96%	8%	10,76%	926 006 €
Foncier non bâti	717 000	19,41%	8%	20,96%	150 283 €
<b>Produit fiscal TH et Foncière attendu 2018</b>					<b>2 387 259 €</b>

RESSOURCES FISCALES	Base d'imposition prévisionnelles 2018	Taux de référence 2017	Proposition de variation	Taux 2018	Produit 2018 attendu
CFU	1 515 000	27,86%	5%	29,34%	444 501 €

(taux maximum)

Voté à l'unanimité

r. *Frais de scolarité – Année 2017*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- accepte les frais de scolarité pour l'année 2017 et fixe la participation des communes concernées aux frais de scolarité des élèves domiciliés hors territoire de Jura Nord à savoir :
  - coût d'un élève maternelle et primaire pour l'année 2017 : 883 €/élève.
- précise que le montant sera réévalué chaque année dans le cadre du vote du budget intercommunal ;
- autorise Monsieur le Président, en l'absence de versement du règlement, à demander au comptable de mettre en œuvre la procédure de mandatement d'office prévue par les articles L.1612-15 et L.1612-16 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- précise que les recettes seront inscrites au budget intercommunal.

Voté à l'unanimité

s. *Tarifs relatifs à l'assainissement collectif – Commune de Saligney*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Les tarifs « assainissement collectif » sont les suivants :

Tarifs (HT) Assainissement collectif		2018
Saligney	Part fixe	15,00 €
	Part variable (/m3)	0,29 €
	Facture 120 m3 (à titre indicatif)	50,00 €

Les tarifs de taxe de raccordement au réseau sont les suivants :

- date d'acceptation du permis de construire : 1 600,00 € HT/logement,
- date de branchement en cas d'assainissement individuel au préalable : 1 600,00 € HT/logement.

En cas de logements collectifs (construction de bâtiments avec plusieurs logements et/ou réhabilitation de bâtiments avec plusieurs logements ou modification du nombre de logements) :

- pour 1 ou 2 logements : facturer une fois la taxe de raccordement, soit 1 600,00 € HT,
- de 3 logements à 5 logements : facturer trois fois la taxe de raccordement,
- au-delà de 5 logements : facturer huit fois la taxe de raccordement.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **se prononce favorablement sur les tarifs ci-dessus pour la commune de Saligney,**
- **accepte et fixe les tarifs présentés ci-dessus applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.**

*Voté à l'unanimité*

*t. Attribution des subventions aux associations et organismes divers*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Le détail des attributions des subventions aux associations et organismes divers pour l'année 2018 est présenté ci-dessous :

DETAILS SUBVENTIONS		2018 BP	Commentaires BP18
article 6574	SERVICE	MONTANT	
ACB CHAMPIONNAT FC CYCLISTE	COM	2 000,00	
BATTERIE FANFARE	CULT	6 000,00	
COLL FSE FRAISANS	EJE	6 020,00	
COLL FSE PESMES	EJE	1 500,00	15 € pour 100 élèves
COOPERATIVES / USEP SCOLAIRES	SCO	20 005,00	
CROQUEURS DE POMMES	AMT	1 500,00	
ECOLE DE MUSIQUE	CULT	60 000,00	
INITIATIVE DOLE TERRITOIRE	ECO	4 000,00	
JURA NORD FOOT	COM	4 000,00	
LA CAROTTE	CULT	11 000,00	
LES FORGES	CULT	14 000,00	
MISSION LOCALE	ECO	15 812,00	
RAM mutualité française	EJE	36 955,00	
SERPOLET	ECO	2 000,00	
UNAF (Union Nationale d'Apiculture Française)	AMT	4 800,00	projet sur 3 ans subventionné par TEPCV
CPIE	AMT	1 500,00	
<b>Total Article 6574</b>		<b>191 092,00</b>	
<b>article 674 : Subventions Exceptionnelles :</b>			
ASSOC GOURMANDE CHAT PERCHE	GEN	500,00	
FNATH Section Orchamps	GEN	100,00	
COMITE DES FETES de La Bretenière	GEN	500,00	
ASSOC CULTURELLE FRANCOALLEMANDE TANDEM	CULT	5 000,00	commémoration centenaire 14-18
JEUNES SAPEURS POMPIERS (THERVAY)	GEN	300,00	
BATTERIE FANFARE	CULT	3 000,00	
ECHO DE LA SERRE	CULT	1 700,00	

CRIC	CULT	100,00	
MX 485 SCHMITT ALEXIS	GEN	500,00	
Autres	GEN	2 500,00	
<b>Total Article 674</b>		<b>14 200,00</b>	
<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>		<b>205 292,00</b>	
<b>article 65738</b>			
TERRE DE LOUIS PASTEUR (ATELIER PASTEUR)	ENV	3 700,00	
<b>TOTAL 65738</b>		<b>3 700,00</b>	
<b>article 657358</b>			
LA NOUNOURSERIE	EJE	30 000,00	1500X19+11 Liste d'attente
<b>TOTAL 657358</b>		<b>30 000,00</b>	
<b>Total subventions</b>		<b>238 992,00</b>	

A l'unanimité (1 ABSTENTION), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- décide d'attribuer les différentes subventions aux associations et organismes ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à verser les sommes allouées à chaque association et organisme ;
- donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce dossier ;
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget primitif 2018 de la Communauté de Communes Jura Nord.

*Voté à l'unanimité*

u. *Avenant à la convention avec l'Ecole de Musique et de Danse à Orchamps*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant pour le versement de la subvention à l'EMAJN.

*Voté à l'unanimité*

v. *Signature de la convention triennale avec la Mutualité Française Jura*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la mise en place de cette convention,
- accepte les termes de ladite convention,
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier.

*Voté à l'unanimité*

### **3. RESSOURCES HUMAINES**

a. *Fiche d'Entretien Professionnel : critères d'évaluation*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- fixe, dans le cadre de la mise en place, à titre pérenne, de l'entretien professionnel annuel d'évaluation, les critères d'appréciation de la valeur professionnelle suivants :
  - les aptitudes relationnelles et individuelles,
  - les connaissances professionnelles et techniques,
  - la compétence managériale (uniquement pour les agents en situation d'encadrement).

- applique cette démarche aux agents non titulaires sur emploi permanent ;
- s'appuie, pour la mise en œuvre de ce dispositif, sur le formulaire annexé à la présente délibération ;
- précise que le dispositif d'évaluation professionnelle ainsi adopté devra faire l'objet d'une communication auprès de l'ensemble des agents concernés, et d'un accompagnement pour sa mise en œuvre effective.

Voté à l'unanimité

#### 4. BATIMENTS – SERVICE TECHNIQUE - ASSAINISSEMENT

- a. *Requalification de la Maison de la Musique et de la Danse à Orchamps : modification du budget prévisionnel et autoriser le Président à solliciter les aides des différents co-financeurs*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Il est proposé de réajuster le BP de l'opération comme suit :

Coût prévisionnel de l'opération (TDC) et plan de financement prévisionnel :			
DEPENSES		RECETTES	
Description	Montant total (HT)	Nature et origine du financement	Montant (HT)
Requalification de la maison de musique et de danse à Orchamps	909 386 €	DETR (40%)	343 754 €
		TEPCV	73 063 €
		CR BFC (CTU)	120 864 €
		Conseil départemental	80 875,00 €
		<b>Total subventions</b>	<b>618 556 €</b>
		Autofinancement Jura Nord	290 830 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après présentation en séance et après en en avoir délibéré :

- approuve le budget prévisionnel de l'opération ainsi que le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président à agir en tant que représentant dûment mandaté par l'entité Communauté de Communes Jura Nord pour solliciter les aides financières restant à solliciter ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- sollicite l'autorisation d'engager les dépenses afférentes à l'opération préalablement à toute décision ;
- s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Voté à l'unanimité

- b. *Réhabilitation thermique du gymnase à Fraisans : modification du budget prévisionnel et autoriser le Président à solliciter les aides des différents co-financeurs*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Il est proposé de réajuster le BP comme suit :

Coût prévisionnel travaux : 1 408 706 € HT.

Coût prévisionnel de l'opération (TDC) et plan de financement prévisionnel :			
DEPENSES		RECETTES	
Description	Montant total (HT)	Nature et origine du financement	Montant (HT)
Rénovation/extension du gymnase intercommunal Maurice Grand	1 644 832 €	FEDER	96 828 €
		TEPCV - Fonds Transition Energétique	500 000 €
		Conseil Départemental DETR 2018	419 125 €
		Conseil Régional F-C / CADD	0
		Effilogis / études	150 738 €
		CPER Faisabilité géothermie & solaire	20 288 €
		ESB PTZ CDC	4 200 €
			5 000 €
		<b>Autofinancement</b>	<b>448 653 €</b>

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après présentation en séance et après en en avoir délibéré :

- approuve le budget prévisionnel de l'opération ainsi que le plan de financement prévisionnel ;
- autorise le Président à agir en tant que représentant dûment mandaté par l'entité Communauté de Communes Jura Nord pour solliciter les aides financières restant à solliciter ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- sollicite l'autorisation d'engager les dépenses afférentes à l'opération préalablement à toute décision ;
- s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Voté à l'unanimité

- c. Pôle éducatif à Gendrey : modification du budget prévisionnel et autoriser le Président à solliciter les aides des différents co-financeurs

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : **2 799 870 € HT** ; le coût prévisionnel Toutes Dépenses Confondues de l'opération s'élevant à **3 663 410 € HT (TDC)**.

Coût prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues (TDC) et plan de financement prévisionnel :				
DEPENSES		RECETTES		
Description	Montant total (€ HT)	Nature et origine du financement	Montant (€)	%
Création Pôle éducatif à Gendrey (groupe scolaire) & ALSH/restauration)	3 663 410 €	TEPCV - Fonds Transition Energétique (actions 2 et 4)	205 957 €	5%
		FEDER (géothermie)	113 871 €	3%
		DETR 2018	1 125 433 €	26%
		Effilogis / études	11 046 €	0,3%
		Effilogis travaux	100 000 €	2%
		ADEME (études)	50 000 €	1%
		Effilogis (BEPOS)	100 000 €	2%
		ADEME (Fonds chaleur)	60 688 €	1,4%
		CAF	276 480 €	6%
		<b>Total subventions</b>	<b>2 043 475 €</b>	<b>56%</b>
<b>Reste à charge Jura Nord</b>	<b>1 619 935 €</b>	<b>44%</b>		

Présentation de la répartition des subventions en fonction des bâtiments :

Cofinancements	Bâtiment	En € HT
TEPCV (action 2) rénovation	Groupe scolaire ALSH	0
TEPCV (action 4) Photovoltaïque, stockage, raccordement	Groupe scolaire ALSH	121 550*
DETR	Groupe scolaire ALSH	84 406 0
FEDER Géothermie	Groupe scolaire ALSH	992 286*
ADEME Fonds chaleur	Groupe scolaire ALSH	133 147
Effilogis études	Groupe scolaire ALSH	61 246
Effilogis Travaux	Groupe scolaire ALSH	52 624
Effilogis BEPOS	Groupe scolaire ALSH	31 785
Effilogis BEPOS études	Groupe scolaire ALSH	28 902
CAF	Groupe scolaire (salle d'activités) ALSH	0
		11 046*
		0
		100 000*
		100 000*
		0
		50 000*
		0
		58 000
		218 480

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après présentation en séance et après en en avoir délibéré :

- approuve le budget prévisionnel de l'opération ainsi que le plan de financement prévisionnel ;
- autorise Monsieur le Président à agir en tant que représentant dûment mandaté par l'entité Communauté de Communes du Jura Nord pour solliciter les aides financières restant à solliciter ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- sollicite l'autorisation d'engager les dépenses afférentes à l'opération préalablement à toute décision ;
- s'engage à inscrire au budget les dépenses de l'opération ;
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Voté à l'unanimité

## 5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME

- a. Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : approbation de l'armature urbaine et choix du scénario de développement proposés par le BE CITADIA, dans le cadre de l'élaboration du PLUi Jura Nord

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

A l'unanimité (3 ABSTENTIONS), le Conseil Communautaire :

- détermine et valide l'armature territoriale du territoire comme suit :
  - 3 pôles de vie : Fraisans / Orchamps / Dampierre et Ranchot,
  - 2 pôles de vie en devenir : Pagny, Ougney et Vitreux / Gendrey,
  - 25 villages.
- valide le scénario n° 3 « Un recentrage sur les pôles du territoire ».

Voté à l'unanimité

## **6. ECONOMIE - TOURISME**

- a. *Vente de la dernière parcelle de la ZAC à Ranchot – Parcelle ZD 295, surface 2 491 m<sup>2</sup>, prix 5 €/m<sup>2</sup>, pour Marie Jeandenant*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

**A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur la vente de la parcelle n° ZD295 de la ZAC à Ranchot pour une surface de 2 491 m<sup>2</sup> au prix de 5 €/m<sup>2</sup>, soit un montant de 12 455 € à Madame Marie Jeandenant.**

*Voté à l'unanimité*

- b. *Convention avec l'ONF*

Le Président présente ce point au Conseil Communautaire.

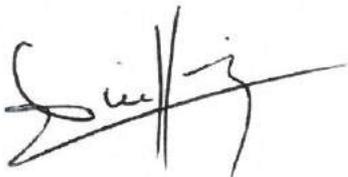
**A la majorité (1 CONTRE/2 ABSTENTIONS), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :**

- **se prononce favorablement sur la mise en place de ce partenariat ;**
- **se prononce favorablement sur la mise en place d'une convention de partenariat ;**
- **se prononce favorablement sur les termes de ladite convention ;**
- **se prononce favorablement sur la participation financière de la Communauté de Communes Jura Nord à hauteur de 7 500 €/an pendant une durée de 3 ans ;**
- **autorise Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que tout acte afférent à ce dossier.**

*Voté à la majorité*

Le Président lève la séance à 23h00.

Monique VUILLEMIN  
Commune de MONTMIREY LE CHATEAU



Le Président,  
Gérôme FASSENET

Le Président

Gérôme FASSENET

